

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la ville

LA QUESTION URBAINE DANS LA POLITIQUE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mr. A. Fikrat

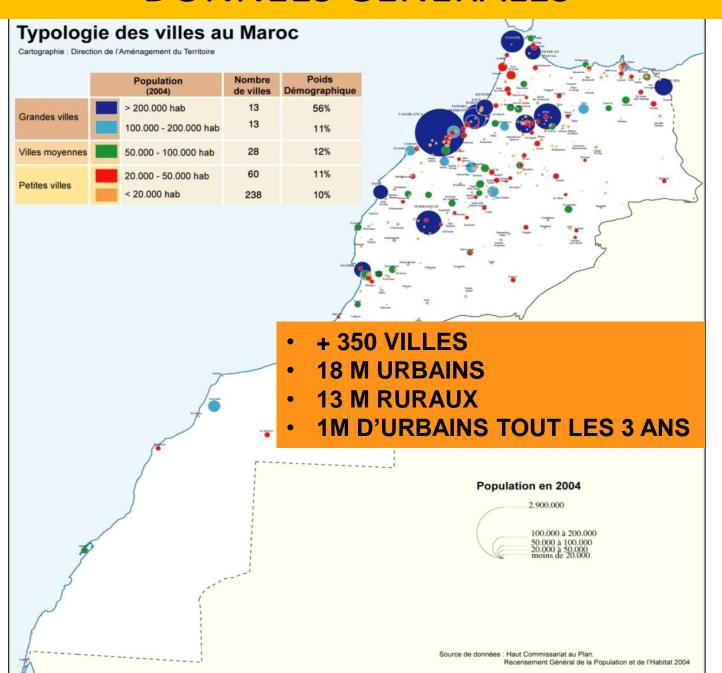
Directeur de l'Aménagement du Territoire

IRES, Rabat, Le 1^{er} Octobre 2012

PLAN

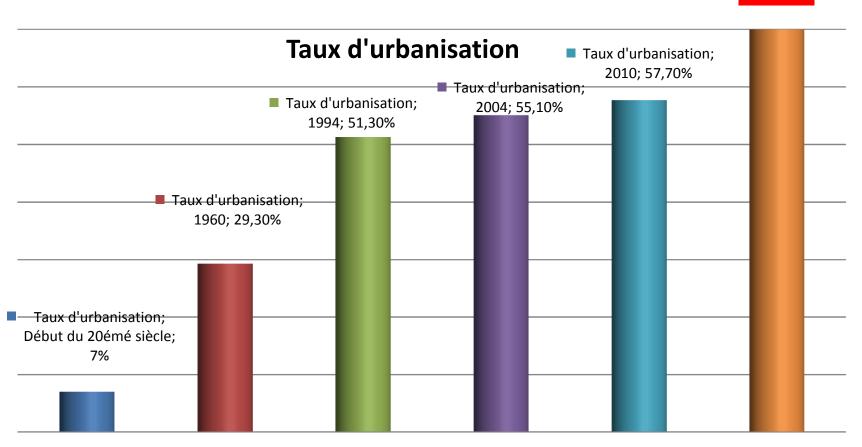
- DONNEES GENERALES
- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
- VISION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- QUELQUES OUTILS DE PLANIFICATION
- LA POLITIQUE DE LA VILLE
- DEFIS ACTUELS
- CONCLUSION

DONNEES GENERALES



DONNEES GENERALES

2025 63,1%



ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Un système urbain aux faibles articulations

Strate urbaine

- Fortes discordances entre les différentes strates
- Ambiguïté des fonctions des villes
- Faible articulation entre les outils de planification territoriale et les stratégies sectorielles

Relation urbain-rural

- Faible encadrement du milieu rural
- la non maîtrise du flux migratoire: mutations sociospatiales
- Difficulté d'insertion des migrants ruraux au sein des villes

Jeu d'acteurs

- Des acteurs aux intérêts conflictuels et divergents
- Lenteur de mise en œuvre des processus de déconcentration et décentralisation
- Des compétences inadéquates avec les nouvelles prérogatives de transversalité (limites des politiques sectorielles)

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Fragilité socioéconomique

- ■Déséquilibre entre la croissance urbaine et le développement des bases économiques des villes;
- ■Expansion de l'économie informelle et extension de la sphère de la pauvreté en milieu urbain;
- ■Dislocation des valeurs et des liens sociaux.

Etalement et fragmentation

- ■Éclatement de l'unité urbaine (exclusion sociale et distanciation socio-spatiale);
- ■Rapports centre périphérie déséquilibrés accentuant les disparités et les dysfonctionnements;
- ■Déficit en infrastructures urbaines, en équipements urbains de base et en services publics.

Outils de gestion inadaptés

- ■Inadéquation des outils d'urbanisme au rythme de la croissance urbaine et au contexte social;
- Incapacité du mode de gestion urbaine en vigueur à répondre à la demande croissante en matière de logements, d'équipements à usage collectif et de terrains équipés.

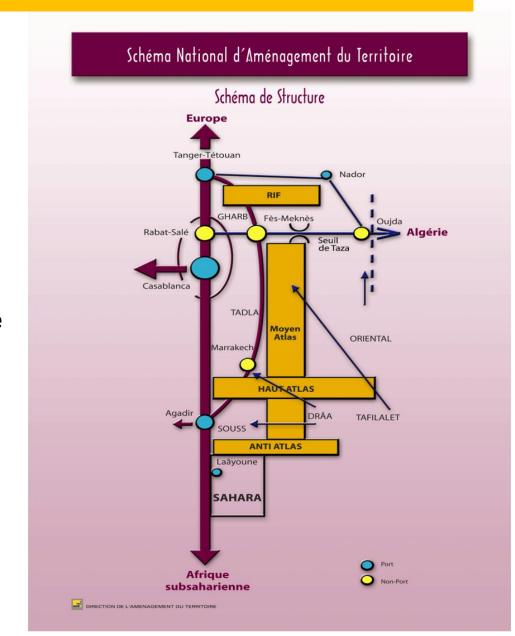
Bassins de vie et de production fragiles



Pressions et tensions sociales en croissance

VISION AT : Schéma de structure

- le concept de synergie différentielle en matière urbaine s'applique à plusieurs échelles :
 - A l'échelle nationale : la synergie concerne les domaines territoriaux et au premier chef l'articulation entre le littoral et l'axe intermédiaire
 - A l'échelle de l'aire métropolitaine centrale : le SOFA
 - A l'échelle régionale : les notion de couples



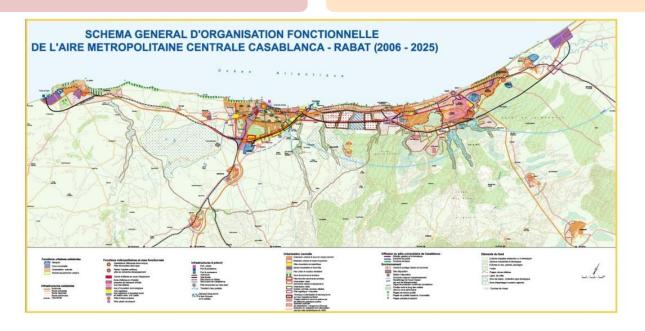
OUTILS DE PLANIFICATIONS: SOFA

le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT) préconise l'élaboration du Schéma d'Organisation Fonctionnelle et d'Aménagement (SOFA)

Le SOFA: document stratégique qui doit monter le dispositif spatial d'articulation et de développement des fonctions principales, dans le cadre de la croissance globale des agglomérations.

un document d'orientation destiné à servir de cadre à l'élaboration des documents d'urbanisme

support de concertation et de mise en cohérence pour l'ensemble des acteurs locaux.



Réorganisation de l'armature urbaine : L'aire métropolitaine centrale

Identifier et recenser les contraintes qui grèvent le développement économique, social et urbain

Définir les fonctions essentielles des pôles de l'aire métropolitaine centrale, de manière à susciter une dynamique des territoires concernés

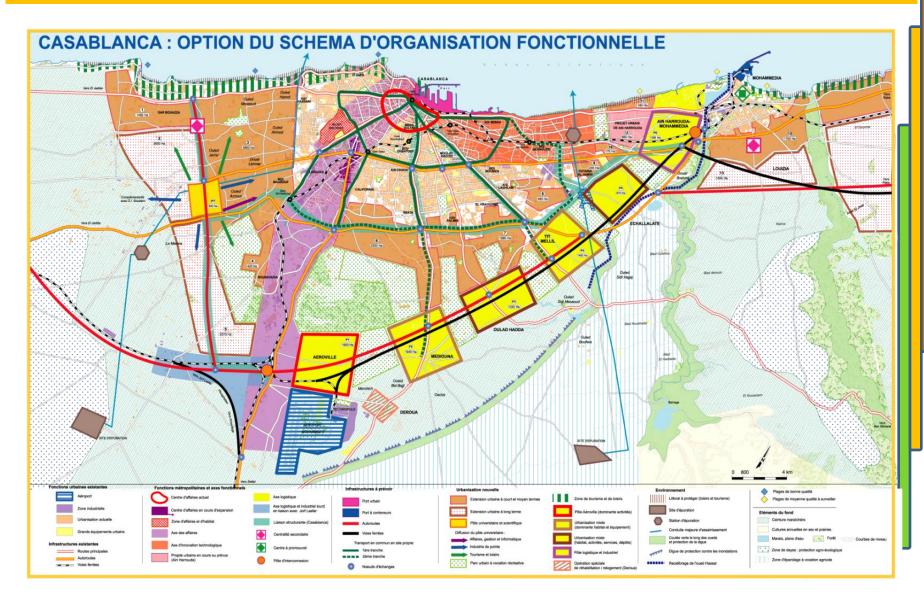
Promouvoir l'évolution des aires urbaines en une aire de solidarité, à même de relever les défis de compétitivité territoriale

Définir les complémentarités entre les différentes agglomérations concernées pour atteindre un seuil assurant à chaque fonction territoriale un niveau performant

Mettre à la disposition des décideurs un cadre d'orientations des actions à entreprendre au niveau de la zone étudiée

Les objectifs du SOFA de

Réorganisation de l'armature urbaine : L'aire métropolitaine centrale



Réorganisation de l'armature urbaine : Les aires métropolitaines/Bipôles

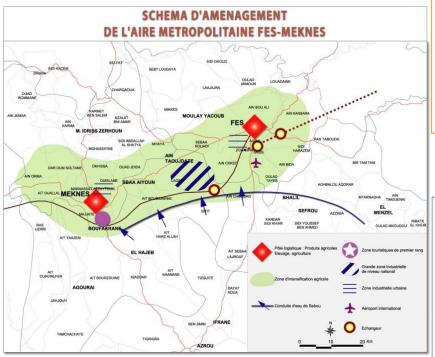
L'approche « aires métropolitaines»

objectif : promouvoir un partage efficace et équitable des équipements entre les grands centres d'une même région

engager un processus de mise en réseau des villes marocaines

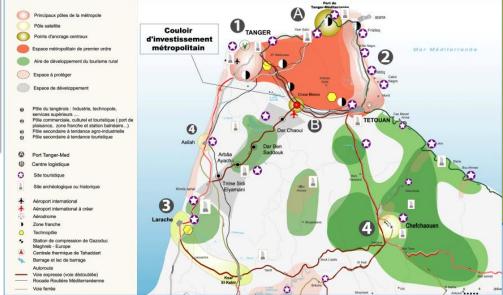
organisation des complémentarités entre les agglomérations urbaines proches, en l'occurrence les bipôles urbains.

Réorganisation de l'armature urbaine : Les aires métropolitaines/Bipôles



Sortir de la posture de rivalité nuisible au développement des territoires et déclencher un dynamisme économique et urbain inter-villes basé sur la complémentarité et le partage des tâches de développement

Organisation de l'aire métropolitaine de Tanger - Tétouan



La planification stratégique territoriale

Le SRAT incarne la stratégie de développement régional

• Sous l'angle économique et social, les villes sont considérées comme des espaces de croissance qui exercent une attractivité des compétences et des activités et assurent l'encadrement territorial sur les zones de rayonnement

Le SRAT propose d'encourager les complémentarités économiques et spatiales en développant la notion de couples urbains (réseau/armature urbaine)

• La complémentarité est également fonctionnelle ; il s'agit d'intégrer les systèmes de transports, d'harmoniser les programmes de développement, d'orienter l'implantation des projets urbain et des grands équipements publics

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Débat National afin d'élargir la réflexion à toutes les forces vives de la société

Démarche participative ascendante

définition du référentiel national

FINALITES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE VILLES INCLUSIVES COMPÉTITIVES ET DURABLES

- ☐ Renforcer le rôle des villes comme lieu d'intégration, d'inclusion et de solidarité
- Réduire le déficit en équipement et en desserte en services urbains, des secteurs urbains défavorisés (projets intégrés de résorption des bidonvilles, de mise à niveau et de restructuration des quartiers non réglementaires)
- Requalifier et revitaliser les centres villes (médinas et quartiers vétustes, friches urbaines) par des projets intégrés de renouvellement et/ou de réhabilitation
- □ Améliorer la compétitivité des villes et accompagner leur développement pour renforcer leur rôle comme pôle de création d'emplois et de richesses (projets de création de zones d'activités, plates-formes logistiques, urbanisme commercial, ...)
- Structurer le système urbain et consolider les relations inter-fonctionnelles des villes

ECHELLES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

PLANIFICATION STRATÉGIQUE AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL

Action sur le système urbain, planification stratégique...

Contrat Etat-Région, Charte métropolitaine



- -Système des villes cohérent
- -Renforcement des fonctions des villes
- -Rehaussement de l'attractivité des villes
- -Renforcement de la compétitivité des villes
- -Promotion de villes durables

PROJET D'AGGLOMERATION OU DE VILLE

Projet de développement stratégique de l'agglomération
Projet participatif et partenarial
Contrat ville



- -Stratégie de développement intégré des villes
- -Mise à niveau des villes
- -Développement cohérent des différentes composantes de la ville
- -Mise en place de projets de villes
- -Schéma Directeur d'Aménagement Urbain SDAU
- -Plans d'Aménagement PA
- -Plans Communaux de Développement PCD...

PROJET INTÉGRÉ INFRAVILLE (QUARTIER)

Projet de développement intégré du quartier Projet participatif et partenarial Contrat de quartier



•Plan de développement intégré, Zones périphériques, Centralités, Quartiers en perte d'attractivité, Tissus anciens dégradés, Zones à forte pression, Quartiers sous équipés, Quartiers menaçant ruine, Quartiers en mutation, Zones d'activités dégradées

1.La question foncière

- L'un des plus grands défis qu'affronte l'aménagement urbain réside dans la problématique foncière
- ☐ La complexité des relations qu'entretiennent les questions foncières avec les sphères économiques et sociales, fait qu'elles ne peuvent être bien appréhendées que dans un contexte global
- ☐ Elaboration des fondements d'une politique foncière nationale pour gérer cette question et qui visera à :
 - Identifier et analyser les déséquilibres majeurs dans la gestion de la question foncière
 - Proposer les mécanismes et les instruments de maîtrise du marché foncier urbain
 - Identifier les modalités de gestion des réserves foncières et les moyens et outils de leur reconstitution

2.Le Schéma d'Orientation pour le Renforcement de l'Armature Urbaine

- □ C'est une des priorités formulées au niveau du programme gouvernemental de 2012
- □ C'est une priorité issue des concertations élargies tenues dans le cadre du débat national sur la politique de la ville et inscrite au niveau du PA 2012 du Ministère

Le Schéma d'Orientation pour le Renforcement de l'Armature Urbaine

- □ L'objet majeur du schéma est d'établir un document prospectif qui permettra d'éclairer les décideurs, quant à la structuration et le renforcement de l'armature urbaine nationale
- □ Il se veut une occasion pour instaurer les bases des réformes réelles et profondes du système urbain national
- ☐ Il doit répondre aux trois grandes questions :
 - 1. Comment encadrer et canaliser la croissance urbaine?
 - 2. Comment réguler la concurrence interurbaine ?
 - 3. Quelle place pour les villes nouvelles?

3.Synergie : Développement Rural / Politique de la Ville

- « C'est dans la ruralité que nait l'urbanité »
- □ Premier embryon de la ville : « centre délimité » (centre urbain au sein d'une commune rurale)
- □ Appel à projets FDR dès 2012

EN RESUME

- REHABILITER LES INSTANCES ET LES INSTRUMENTS DE L'AT
- FORMULER UNE POLITIQUE FONCIERE
- ELABORER LE SORAU
- STIMULER LE DEVELOPPEMENT DES CENTRES DELIMITES

CONCLUSION

- L'AVENIR DU PAYS SE JOUE DANS LES VILLES
- NECESSITE D'UNE POLTIQUE VOLONTARISTE
- UN GRAND ESPOIR DANS LE PROCESSUS DE REGIONALISATION ET DE REQUALIFICATION POLITIQUE DU PAYS

Merci pour votre attention

